



# S'installer paysan Murir son projet

*Pour passer de l'idée... au projet !*

*Devenir paysan : construire, dimensionner et concrétiser son projet d'installation !*

## PROGRAMME

### Jour 1 : Explorer son projet

Travail sur la trame de son projet, les motivations personnelles et les valeurs du projet

### Jour 2 : Le parcours à l'installation – Autonomie sur la ferme

La démarche de dimensionnement et le parcours à l'installation  
Visite-rencontre de paysan.ne.s du réseau

### Jour 3 : Accéder au foncier et s'insérer dans le territoire

Les différents moyens d'accéder au foncier pour faire les choix  
Visite-rencontre de paysan.ne.s du réseau

### Jour 4 : Anticiper le partage entre vie privée et vie pro

Mises en situation sur l'organisation du travail et la façon dont le projet professionnel peut venir impacter la vie personnelle.

### Jour 5 : Apprendre à chiffrer son activité à venir

Comprendre et construire les documents de gestion prévisionnelle  
Connaître les risques des différents modes de financement : enjeux des emprunts, risques de garanties familiales, contrepartie des subventions...

### Jour 6 : Savoir présenter son projet et établir un plan d'action

Mieux définir son projet pour pouvoir le présenter aux autres  
Situer son projet dans le parcours à l'installation et apprendre à construire le plan d'action de son projet.

#### Dates :

8, 16, 23 et 30 oct  
+ 6 et 13 nov 2018

#### Horaires :

De 9h30 à 17h30

#### Lieu :

Environs de Limoges

#### Public :

Porteurs.ses de projet.

#### Intervenants :

- Animateurs de  
l'Adear et du réseau  
InPact Limousin  
- Paysan.ne.s du réseau  
InPact Limousin

#### Repas :

Déjeuner partagé et  
tiré de votre sac !



# S'installer paysan Murir son projet

## *Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations*

### Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa. et aux adhérents de l'Adear Limousin.

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



### Tarifs et prises en charge :

Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa.

Pour les personnes non éligibles à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription. L'adhésion 2018 à l'Adear est requise pour des questions d'assurance.

## INSCRIPTIONS AVANT LE 15/09/2018

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Statut pour la formation :

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet inscrit au Point Accueil Installation
- Autre :

Formalités d'inscription :

- Je joins une attestation originale du PAI

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais auprès de l'ADEAR Limousin :**

**contact@adearlimousin.com**

**05 87 50 41 03**